MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,
Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,
Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 28/09/2021,

ARRÊTE

Article 1er.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités de la forme haltérophilie, musculation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance				
BP4ARA210980	Monsieur	ABDOU	Eythane	08/10/2001	Bron
BP4ARA210981	Monsieur	BACO	Charles	25/06/2001	Roanne
BP4ARA210982	Monsieur	BARTHAU	William	30/01/1990	Villeneuve-sur-Lot
BP4ARA210983	Monsieur	BELMEJDOUB	Nabil	04/05/1989	Sidi Slimane
BP4ARA210984	Monsieur	BENTALEB	Maher	06/08/1994	Valence
BP4ARA210985	Monsieur	BREILLY	Nicolas	26/01/1981	Annemasse
BP4ARA210986	Monsieur	CAMBON	Guillaume	27/06/1992	Béziers
BP4ARA210987	Madame	CHOPIN	Safia	21/05/1998	Firminy
BP4ARA210988	Monsieur	COLIN	Matthieu	09/02/1997	Rennes
BP4ARA210989	Madame	COMBELLES	Laetitia	13/04/1990	Versailles
BP4ARA210990	Monsieur	COROND	Nicolas	16/10/1993	Chambéry
BP4ARA210991	Monsieur	DALLA VECCHIA	Steven	01/08/2001	Cluses
BP4ARA210992	Monsieur	DE ALMEIDA	Clément	17/08/2000	Lyon 3e Arrondissement
BP4ARA210993	Monsieur	DIGONNET	Enzo	05/06/2003	Nice
BP4ARA210994	Monsieur	DIVORNE	Thoma	22/04/2003	Chateau D'oex

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

BP4ARA210995	Monsieur	EL GADI	Abdelaziz	25/02/1980	Casablanca
BP4ARA210996	Monsieur	GRADINARU	Léo	14/01/1997	Pierre-Bénite
BP4ARA210997	Madame	GUERLEZ	Léonie	04/12/1999	Annecy
BP4ARA210998	Monsieur	HENZER	Marc	13/12/1997	Saint-Julien-en-Genevois
BP4ARA210999	Monsieur	LAURET	Jérémy	03/06/1993	Nevers
BP4ARA211000	Monsieur	MANGUIN	Mathis	16/02/2000	Sainte-Colombe
BP4ARA211001	Madame	MASSU	Juliette	19/12/1998	Toulouse
BP4ARA211002	Monsieur	MEYNET	Aurélien	03/01/1998	Pierre-Bénite
BP4ARA211003	Monsieur	PETIET	Thomas	22/11/1990	Albertville
BP4ARA211004	Madame	SAN MIGUEL	Emilie	27/08/1983	Annecy
BP4ARA211005	Madame	SANTISTEBAN	Ingrid	27/12/1990	Lyon 4e Arrondissement
BP4ARA211006	Monsieur	SEICA DOS SANTOS	Jonathan	29/05/1991	Cambrai
BP4ARA211007	Madame	TRABICHET	Kelly	25/08/2000	Évian-les-Bains
BP4ARA211008	Monsieur	VENET	Florian	22/01/2000	Montbrison
BP4ARA211009	Monsieur	VINET	Nicolas	01/10/2002	Aix-les-Bains
BP4ARA211010	Monsieur	WAPOU	Théophile	19/05/2000	Genève

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 06/10/2021

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

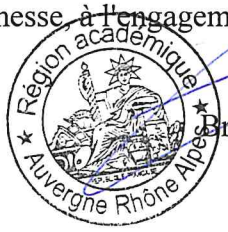

Bruno FEUTRIER